



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée Geneviève Vincent
Commentry

Bureau

N° de courrier
Affaire suivie par :
Eric POPIELAS
Tél : 04 70 08 24 34
Mél : Ce.0031044U@ac-clermont.fr

15 Bd Général de Gaulle
03600 Commentry

Commentry, Le 01 Septembre 2023

Le Proviseur

Aux

Responsables Légaux

Objet : Règlement Interieur

Références :

Madame, Monsieur,

Vous avez été destinataire du Règlement Intérieur du Lycée Geneviève Vincent où vous avez déposé un dossier d'inscription pour l'enfant dont vous avez la responsabilité.

Je vous rappelle que la présence d'un élève dans un établissement scolaire est conditionnée par l'acceptation du règlement intérieur. Afin de m'assurer de votre prise de connaissance du règlement intérieur du lycée, vous voudrez bien compléter le coupon ci-dessous.

En attendant le retour effectif du coupon, le règlement intérieur du lycée est considéré comme accepté de fait par l'élève majeur, les responsables légaux et l'élève mineur dès le premier jour de la rentrée scolaire de l'élève.

Je vous remercie de la lecture attentive du règlement intérieur du lycée, règlement dans lequel outre les dispositions relevant de la réglementation nationale, il est précisé l'organisation spécifique du lycée Geneviève Vincent.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations respectueuses.

Le Proviseur

✂-----

Prise de connaissance du Règlement Intérieur Année 2023-2024

Coupon à compléter et à remettre au service vie scolaire, au plus tard le lundi 11 septembre 2023 :

Je soussigné Madame ou Monsieur

.....responsable légal (e) de l'élève

.....inscrit en

certifie avoir vu et pris connaissance du règlement intérieur et le fait qu'il soit réputé lu et accepté par l'élève et ses responsables légaux le jour de la rentrée en classe.

Le à

Signature,
Responsables légaux ou l'élève majeur :

L'élève (mineur) :